



## GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe  
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

### Référence

N°GD 119/21

### Objet

Avenant n°1 - Contrat de  
Relance et de Transition  
Ecologique

### Secrétaire de séance

Aline CALLEGHER

### Rapporteur :

Jean-Pascal FICHÈRE

**Conseil Communautaire**  
**28 octobre 2021**  
**Damparis – 18h30**

## DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 65  
Nombre de procurations : 12  
Nombre de votants : 77  
Date de la convocation : 21 octobre 2021  
Date de publication : 05 novembre 2021

### Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

P. Antoine, A. Borneck, C. Bourgeois-République, S. Calinon, A. Callegher, S. Champanhet, J.P. Chapin, G. Chauchefoin suppléé par P. Potelat, C. Chautard, B. Chevaux, S. Combel-Guigon, J.L. Croiserat, J.P. Cuinet, J.M. Daubigney, F. David, I. Delaine, A. Diebolt, A. Douzenel, F. Dray, G. Fernoux-Coutenet, J.P. Fichère, J.B. Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Gindre suppléé par P. Bussière, I. Girod, N. Gomet, J. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R. Guibelin, A. Hamdaoui, M. Henry, M. Hoffmann, P. Jaboviste, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, N. Jeannet, C. Labourot, O. Lacroix, J. Lagnien, J.P. Lefèvre, J.L. Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, J. Pannaux, E. Pauvret, J. Péchinot, A. Pernoux, H. Prat, C. Riotte, J.C. Robert, J.Y. Roy, T. Ryat, E. Saget, P. Sancey, J. Stolz, H. Thévenin suppléée par B. Barret-Paques, D. Troncin, P. Verne, P. Viverge.

### Conseillers absents ayant donné procuration :

D. Bernardin à A. Hamdaoui, M. Berthaud à I. Delaine, C. Demortier à J. Péchinot, D. Germond à M. Mirat, G. Ginet à J.B. Gagnoux, L. Jarrot-Mermet à H. Prat, M. Mbitel à A. Douzenel, C. Nonnotte-Bouton à P. Antoine, J.M. Rebillard à S. Champanhet, F. Rigaud à C. Monneret, P. Roche à J.P. Cuinet, G. Soldavini à J.Y. Roy.

### Conseillers absents non suppléés et non représentés :

P. Blanchet, J.L. Bonin, O. Gruet, C. Jeanneaud, G. Jeannerod, C. Mathez, A. Mathiot.

Dans le but de refonder sa politique de contractualisation avec les territoires, ainsi que de soutenir les projets territoriaux dans le cadre du plan de relance, l'État a mis en place le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE).

Le CRTE de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a été approuvé par délibération n° GD47/21 lors du Conseil Communautaire du 29 juin 2021 et a depuis été signé avec les services de l'État le 2 septembre 2021.

Le CRTE est un contrat d'une durée de 6 ans, modifiable par avenant en cas d'ajout ou d'ajustement des différents projets inscrits à ce contrat.

Il est aujourd'hui nécessaire d'apporter un premier avenant :

- Afin de confirmer la Société Publique Locale Grand Dole Développement 39 comme maître d'ouvrage du projet « Marché de Partenariat de Performance Énergétique – écoles, accueils extrascolaires et périscolaires de Dole », conformément à la délibération du Conseil Municipal n° 21.27.09.89 de la Ville de Dole ;
- Et d'ajouter une nouvelle fiche action dans l'axe *Attractivité et Rayonnement du Territoire* : « Développer l'offre d'enseignement supérieur ».

Dans cette fiche action sera inscrit le nouveau projet *Création d'un pôle d'enseignement supérieur*.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **ACCEPTÉ** les termes de l'avenant n°1 annexé à la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ledit avenant au Contrat de Relance et de Transition Ecologique.

Fait à Damparis,  
Le 28 octobre 2021,  
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Trésorerie Municipale du Grand Dole

